

Décision portant nomination du jury de l'examen professionnel pour le recrutement du personnel ouvrier des Œuvres Universitaires, Assistant-e d'accueil et secrétariat, échelle 5, session 2025, du Crous de Bordeaux-Aquitaine.

Le Directeur général du Crous de Bordeaux-Aquitaine,

Vu les dispositions applicables aux personnels ouvriers des Œuvres Universitaires et Scolaires en date du 20 Août 1987 modifiées ;

Vu la décision n° 90/04 du 4 juillet 1990 fixant l'organisation des examens professionnels pour le recrutement du personnel ouvrier des Œuvres Universitaires ;

Vu l'avis d'ouverture des examens professionnels pour le recrutement du personnel ouvrier des Œuvres Universitaires au sein du Crous de Bordeaux – Aquitaine en date du 01 avril 2025 ;

DÉCIDE :

Article 1 : Sont nommés membres du jury pour l'examen professionnel pour le recrutement du personnel ouvrier des Œuvres Universitaires, Assistant.e d'accueil et secrétariat, au titre de l'année 2025, du Crous de Bordeaux-Aquitaine :

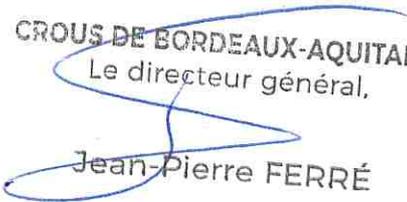
Madame EBERHARD Géraldine, attachée principale d'administration de l'état, présidente, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Bordeaux Aquitaine,

Madame ROVIRA Hélène, attachée principale d'administration de l'état, vice-présidente, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Bordeaux Aquitaine,

Monsieur ADRILLON Jérôme, attaché d'administration de l'état, suppléant, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Bordeaux Aquitaine.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidence désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidence désignée.

Fait à Bordeaux, le 04/06/2025


CROUS DE BORDEAUX-AQUITAINE
Le directeur général,

Jean-Pierre FERRÉ